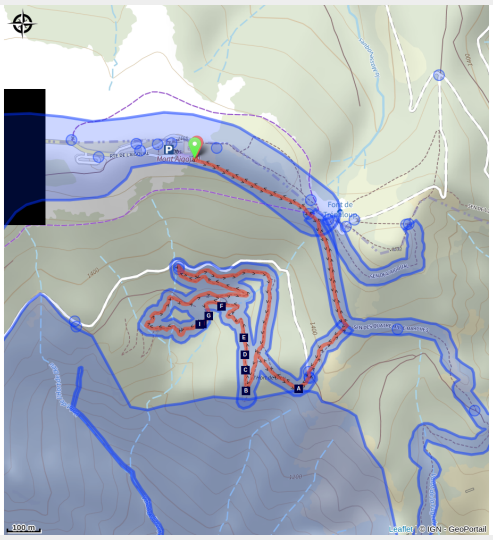
Arboretum de l'Hort de Dieu

Aigoual





Le site en 1903,avec la bergerie qui sera transformée en laboratoire (© Fonds Flahault, Université de Montpellier)

Un grand programme de reboisement a été mené sur le massif de l’Aigoual à la fin du XIXe siècle, sous la houlette du forestier Georges Fabre.

« Nous souvenant des bons avis du fabuliste, nous avons voulu planter sans attendre ; nous avons mis en place au printemps et surtout à l’automne de 1903 plus de 1 200 végétaux, dont 773 arbres à l’Hort de Dieu… Nous avons dès maintenant, en culture ou à l’étude à l’Aigoual, 219 espèces d’arbres et arbustes ». Charles Flahault, 1904

Un réseau de dix arboretums a été créé entre 1885 et 1903. Charles Flahault, botaniste, apporta son soutien scientifique pour créer l’arboretum de l’Hort de Dieu.

Infos pratiques

Pratique : Sentiers de découverte

Durée : 3 h 30

Longueur : 4.7 km

Dénivelé positif : 346 m

Difficulté : Moyen

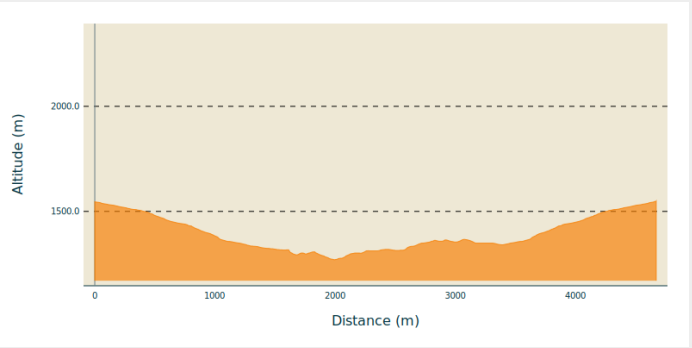
Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Forêt, Transports en commun

Itinéraire

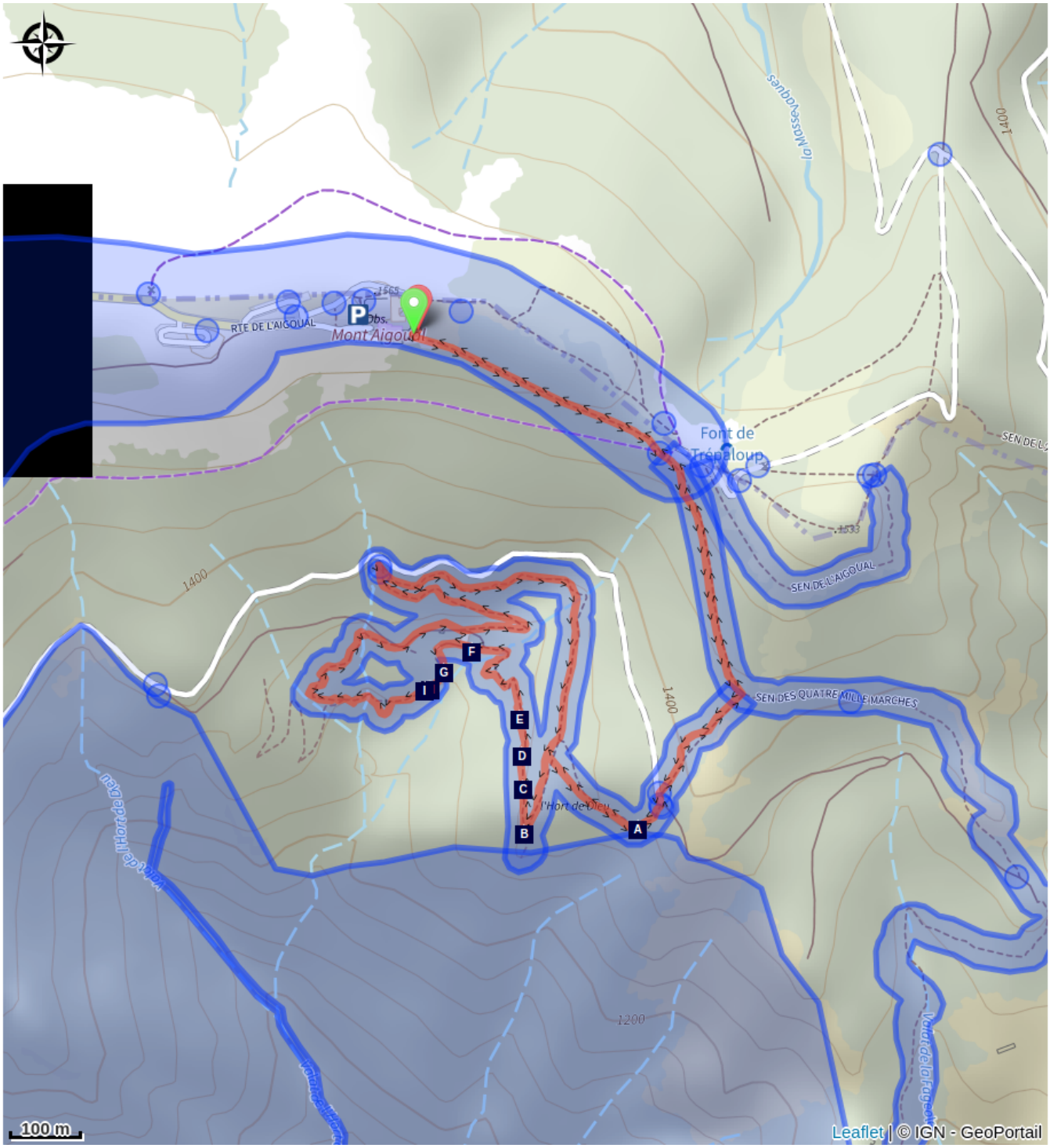
Départ : Observatoire du mont Aigoual
Arrivée : Observatoire du mont Aigoual
Balisage : Interprétation
Communes : 1. Val-d'Aigoual

Profil altimétrique



Altitude min 1270 m Altitude max 1549 m

Sur votre route...



Terrain d'expérimentation pour les botanistes (A)

Reconstitution forestière (C)

Jardin alpin (E)

L'acclimatation d'une espèce végétale (G)

Histoire de botanistes (I)

Pin à crochets ou pin couché ? (B)

Vous avez dit "chourradou" ? (D)

Le chalet, laboratoire de Charles Flahault (F)

Espèce invasive : la renouée (fallopia japonica) (H)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Fort dénivelé sur environ 800 m sur la première partie du sentier. Sentier étroit et escarpé, bonnes chaussures indispensables.

Les randonnées équestre et à VTT ne sont pas autorisées ou adaptées sur les sentiers d'interprétation.

L’accès au jardin alpin (balise n°5), très protégé, a été conçu spécialement pour ce sentier. Merci de respecter strictement le cheminement aménagé.

Comment venir ?

Transports

Cette randonnée est accessible en transports en commun **uniquement en période estivale** et seulement certains jours.

Pour consulter les horaires actualisés et planifier votre trajet, utilisez le calculateur d'itinéraires ci-dessous en renseignant l'**arrêt d'arrivée : VAL-D'AIGOUAL - Mont Aigoual**

Accès routier

Col de la Serreyrède direction mont Aigoual, par la D 986 (depuis Valleraugue ou Meyrueis) ou D 48 depuis Le Vigan

Col du Perjuret direction mont Aigoual par la D 998 et D 18 depuis Florac

Parking conseillé

Parking de l'observatoire

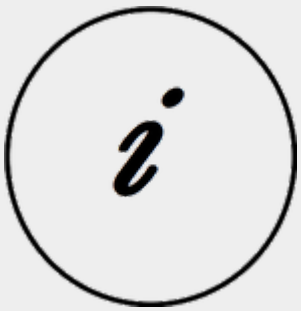
Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national des Cévennes, La Serreyrède

Col de la Serreyrède, 30570 Val d'Aigoual

maisondelaigoual@sudcevennes.com
Tel : 04 67 82 64 67
https://www.sudcevennes.com

Accessibilité : Accessible aux personnes à mobilité réduite sur les trois niveaux du bâtiment (ascenseur)



Source

CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

http://www.caussesaigoualcevennes.fr/

Parc national des Cévennes

http://www.cevennes-parcnational.fr/

Sur votre route...



Terrain d'expérimentation pour les botanistes (A)

Balise n° 1
L’Hort de Dieu situé à 1 300 mètres d’altitude est marqué par un climat extrême. Ce site d’une richesse exceptionnelle est un terrain d’étude et d’expérimentation privilégié pour les botanistes. Les collections d’arbres ayant un peu plus de 100 ans, un certain nombre d’entre eux dépérissent, soit du fait de leur grand âge, soit en raison de leur inadaptation au massif. On compte aujourd’hui 75 espèces sur les 140 testées depuis un siècle. C’est pour conserver l’intérêt de ce lieu patrimonial que l’Office national des forêts a engagé avec le Parc national des Cévennes une réflexion sur le renouvellement des collections.

Attribution : © Gaël Karczewski



Pin à crochets ou pin couché ? (B)

Balise n° 2
Les pins sur la droite et la gauche du chemin ont un aspect différent. En Europe, à la limite supérieure des forêts de montagne, pousse un pin « prostré » appelé pin couché. Pour vérifier si cette forme, différente de celle du pin à crochets, était due à la violence des vents ou à la génétique, Flahault a planté côte à côte les deux arbres. Il a ainsi démontré que cette particularité était liée à la génétique, et qu’il s’agissait donc de deux espèces différentes. Contrairement aux conditions d’origine, le pin couché est aujourd’hui dominé par les autres arbres et appelé à disparaître. Le pin à crochets doit son nom aux petites saillies portées par les écailles des cônes.

Attribution : © Yves Maccagno



Reconstitution forestière (C)

Balise n° 3
On peut comparer ici plusieurs dynamiques forestières :
• sur la gauche, une évolution naturelle : les crêtes rocheuses présentent une végétation herbacée et arbustive,et sont peu à peu colonisées par le chêne ou l’alisier blanc. Cette fermeture des milieux a tendance à être préjudiciable à certaines espèces telles que le papillon Apollon.
• en face, une reconstitution naturelle de la forêt de hêtre à partir des taillis surexploités du XIXe siècle.
• sur le haut des versants, à droite, une dynamique forestière assistée : des résineux ont été introduits parmi les feuillus spontanés.

Attribution : © Régis Descamps



Vous avez dit "chourradou" ? (D)

Balise n° 4
Ce hêtre remarquable de plus de 200 ans, appelé chourradou en occitan, tient son nom des moutons qui venaient chourrer, c’est-à-dire ruminer et se reposer sous son couvert ombragé. Ce type d’arbre (grande cavité, écorce décollée et bois mort) accueille en particulier des insectes saproxyliques (mangeurs de bois mort) et des champignons. Sur un autre de ces vieux hêtres, en contrebas du sentier, se trouve un grand lichen appelé lobaria pulmonaria, caractérisé par ses grands besoins en eau et sa sensibilité à la pollution atmosphérique. Sa croissance est très lente et sa présence atteste de l’ancienneté de cette partie de la forêt.

Attribution : © Mario Klesczewski



Jardin alpin (E)

Balise n° 5
Le panneau illustre l'héritage du travail expérimental de Charles Flahault.

Attribution : © J.-P. Grandmont



Le chalet, laboratoire de Charles Flahault (F)

Balise n° 6
«Et qui sait si quelque généreux mécène ne voudra pas un jour que nos étudiants trouvent, à l'Hort de Dieu même, un toit hospitalier ? J'y vois, dès maintenant, comme si elle s'y élevait, la petite maison largement éclairée vers la Méditerranée avec sa salle de travail au rez-de-chaussée, sa grande cheminée autour de laquelle on débat à la veillée les problèmes scientifiques...». (Charles Flahault, 1904)
Ce chalet, construit l'année suivante, a permis d'aménager un jardin botanique, un potager d'altitude et une pépinière à proximité. Malgré la fermeture du milieu par la forêt, certaines plantes introduites à l'époque se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui : lis des Pyrénées, grande astrance...

Attribution : © B. Algoët



L'acclimatation d'une espèce végétale (G)

Balise n° 7
Fabre et Flahault ont poursuivi deux objectifs : l'étude de l'adaptation de certaines essences forestières au climat cévenol et l'étude des végétaux dans leur rapport avec les conditions environnementales. Certaines espèces végétales sont mieux adaptées que d'autres au climat cévenol. Ainsi, les sapins méditerranéens et le douglas s'en sortent très bien, comme globalement l'ensemble des espèces originaires d'Europe, d'Asie mineure et de l'ouest de l'Amérique du Nord. À l'opposé, les espèces d'Asie orientale et de l'est de l'Amérique du Nord dépérissent. Par son travail, le botaniste pose les bases de la phytosociologie, qui étudie l'agencement des plantes par communautés, en fonction des conditions du milieu.

Attribution : © B. Algoët



Espèce invasive : la renouée (fallopia japonica) (H)

Balise n° 8
La renouée des îles Sakhaline, tout comme la renouée du Japon, est une plante invasive : elle n’est pas dans son milieu d’origine et se développe au détriment d’autres espèces le long des routes et sur les berges de nombreux cours d’eau. Un projet de « zone test » visant la limitation de l’espèce est à l’étude à l’Hort de Dieu, poursuivant ainsi la vocation expérimentale de cet arboretum.. On tente d'empêcher la prolifération de la renouée par arrachage, destruction des rhizomes ou bâchage.

Attribution : © Valère Marsaudon



Histoire de botanistes (I)

Balise n° 9
La particularité de ce lieu lui valut son nom de « jardin de Dieu » (Hortus Dei). Depuis le XVIe siècle, l’Aigoual permet aux botanistes de recueillir des espèces rares qui alimentent les herbiers et les relevés botaniques. Certaines espèces étaient également récoltées pour leurs vertus médicinales que l’on nommait « vertus des simples », terme retrouvé dans une carte manuscrite des Cévennes du début du XVIIIe siècle. En 1936 fut inaugurée cette stèle à la mémoire des nombreux botanistes qui ont contribué à l’avancée des sciences, sur le site de l’Hort de Dieu.

Attribution : © B. Algoët